

DEPARTEMENT DU VAL D'OISE
 REPUBLIQUE FRANCAISE
 ARRONDISSEMENT DE PONTOISE
 CANTON DE TAVERNY

* * * *

COMMUNE DE FREPILLON

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE
 DU CONSEIL MUNICIPAL
 en date du 17 octobre 2013**

L'an deux mil treize le dix-sept octobre à 21 heures, les membres du Conseil municipal légalement et individuellement convoqués le quatre octobre 2013, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Bernard TAILLY, Maire.

Présents :

Bernard TAILLY (*Maire*)

Jean BENITEZ DE LUGO, Dominique BERNARD, Michelle TORTOSA, (*maires adjoints*)
 Raynald BEAUFILS, Martine BERNARD, Cédric CHEVROLLIER, Dominique COUDRAY, Jean-Pierre DUCHESNE,
 Micheline MAINGUET, Roger MIGNOT, Bernard PAUTET, Nathalie POUILLE, Monique RISCH, Chantal WALTER
 (*conseillers municipaux*)

Représentés par pouvoir :

Yves GITTON, pouvoir donné à Jean BENITEZ DE LUGO
 Patricia ZEISS, pouvoir donné à Michelle TORTOSA

Absente excusée :

Patricia POIZAC

Secrétaire de séance : Raynald BEAUFILS

La séance est ouverte à 21 h 00 sous la présidence de Bernard TAILLY.
 Il est procédé à l'appel des Conseillers.
 Le compte-rendu de la séance du 5 septembre 2013 est adopté à l'unanimité.

1. ADMINISTRATION GENERALE

1.1. Demande de subvention auprès du Département dans le cadre du fond scolaire

Rapporteur : M. le Maire

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil général pour un montant de 1 664,09 € pour l'acquisition des stores des écoles dans le cadre du fond scolaire du Département.

1.2. Versement d'une indemnité d'éviction à l'EARL TARDU

Rapporteur : M. le Maire

M. le Maire propose le versement d'une subvention de 1 211,00 € à l'EARL TARDU en guise d'indemnité d'éviction suite à l'acquisition des parcelles ZA 89 – 91 et 128 par la Commune en vue de l'agrandissement du cimetière.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le versement de cette indemnité d'éviction fixée à 1 € le m² en accord avec l'EARL TARDU.

2. FINANCES

2.1. Budget supplémentaire de la commune – année 2013

Rapporteur : M. le Maire

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le budget supplémentaire de la commune qui s'équilibre comme suit :

| | |
|------------------------|----------------|
| Section fonctionnement | 223 064,32 € |
| Section investissement | 2 397 330,34 € |

et prend note de la volonté d'abonder en fond propre la section investissement pour la réalisation des opérations rues de Méry et d'Oradour et la requalification et agrandissement du cimetière.

2.2. Versement d'une indemnité de conseil allouée au trésorier principal

Rapporteur : M. le Maire

Conformément aux textes en vigueur, M. le Maire propose le versement d'une indemnité de conseil à M. BENHAFESSA Reidha d'un montant de 669,77 € brut correspondant à 240 jours de gestion. La délibération est adoptée par 13 voix pour, 1 abstention et 3 voix contre.

3. QUESTIONS DIVERSES

La question de l'application des nouveaux rythmes scolaires à la prochaine rentrée est évoquée par Dominique COUDRAY.

M. le Maire appliquera bien évidemment le décret tout en émettant de sérieuses réserves sur son bien fondé à l'école maternelle.

Une concertation sera menée dès ce mois-ci avec l'ensemble des partenaires et acteurs de l'école sans précipitation et avec pour seul objectif l'intérêt de l'enfant.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée par M. le Maire à 21 h 45.
